



Encadrement des avantages (Ex-Loi Anti-Cadeaux)

DATES	DURÉE	TARIF
23 MAI 2023	1 JOURNÉE	*1 000€ HT PAR PARTICIPANT

* À partir de 3 participants du même organisme :
900 € HT / participant



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la réglementation sur l'encadrement des avantages
- Connaître les spécificités liées aux relations avec les professionnels de santé, aux activités
- Identifier les répercussions de cette évolution et les encadrer



COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser la nouvelle réglementation et ses obligations
- Savoir identifier les mises en conformité avec la nouvelle réglementation et en respectant les obligations liées au domaine d'activités, le statut des professionnels de santé



PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis



PUBLIC

- Directeur juridique, juriste
- Personne en charge de la compliance
- Collaborateurs des affaires réglementaires
- Toute personne ayant des interactions avec les professionnels de santé

PROGRAMME

1^{ère} partie

1. Le principe de l'encadrement des avantages

- Les acteurs concernés
- Les avantages
- Les dérogations & les seuils

2. Procédures à respecter & sanctions

- Procédures de déclaration & d'autorisation
- Procédures / conventions simplifiées
- Sanctions prévues

2^{ème} partie

3. En pratique

- Cas pratique
- Contracter avec les professionnels de santé : statut, URSSAF
- Articulation avec le dispositif transparence des liens d'intérêt